

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Article 27 du décret N°2016-36 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
Référence 01/2017

Direction

L'Adjointe-gestionnaire

N° /2017
Affaire suivie par
Catherine Sautet
Téléphone
04 77 40 51 00
Télécopie
04 77 06 07 92
Courriel
intendant.04200j@ac-lyon.fr

Rue Joseph Gillet
BP 8
42140 CHAZELLES-SUR-
LYON

<http://jacques-brel.cybercolleges42.fr/>

Article 1 : Administration contractante

Pouvoir adjudicateur : Collège Jacques BREL
Rue Joseph Gillet
BP 8
42140 Chazelles sur Lyon

Représenté par M. Gérard HEINZ, principal du Collège Jacques BREL

Comptable assignataire des paiements : Mme l'agent comptable du Lycée Pierre Desgrange à Andrézieux Bouthéon.

Article 2 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un séjour scolaire en Irlande pour 60 élèves et 6 accompagnateurs. Date : du 21 avril au 28 avril 2018

Article 3 : descriptif du marché

Le lycée souhaite organiser un voyage scolaire Irlande pour 60 élèves et 6 accompagnateurs. 7 jours et 5 nuits.

La prestation doit comprendre :

- L'hébergement : en famille en pension complète
- Le transport :
par autocar départ du Collège Jacques BREL et retour au Collège Jacques BREL
Ferry aller et retour
- Les visites :
ARDEE

BELFAST : visite guidée de la ville en français : le centre ville, le port où fut construit le Titanic, les quartiers catholiques et protestants, les célèbres « murals » : fresques gigantesques illustrant les opinions des catholiques et des protestants dès 1968...
Pause déjeuner sur le campus de *Queen's University* ou dans le parc du *City Hall*.
visite du Titanic Experience (ou la prison de Crumlin Road) pour revivre l'histoire du Titanic de sa conception à nos jours.

DUBLIN : visite de Trinity College et le Book of Kells.
(*Science Gallery, Natural History Museum*).

Excursion dans les Wicklow Mountains et passage par Wicklow, Glendalough (monastère du VIème siècle) et Wexford.

- Restauration

Prévoir le petit déjeuner et le déjeuner sur le ferry à aller et au retour.
Prévoir sur le trajet du retour un dîner dans une cafétéria

- Les assurances
annulation individuelle et groupe,
Assistance médicale et rapatriement.

La proposition peut comporter d'autres variantes et options.

Article 4 : contenu et forme du prix

Le prix du marché revêtira la forme d'un prix forfaitaire global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Le prestataire détaillera l'offre en cas de variation unitaire du nombre de participants de +3 à -3 avant réservation.

Celui-ci devra comprendre :

- Les transports,
- Les taxes éventuelles,
- La pension complète pour tous les participants
- Les visites
- En cas de désistement, les conditions de remboursement doivent être précisées, avec montant des sommes retenues ou à payer.
- La gratuité pour les accompagnateurs ne peut être admise. Le devis devra détailler le coût de revient par personne.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies.

Article 5 : règlement – paiement administratif

L'offre précisera les modalités de règlement (acompte, échéances) et devra indiquer la durée de validité du prix. Les acomptes ne devront pas dépasser 70 % du prix global du voyage, le solde de 30 % n'étant réglé qu'à la remise des documents permettant la réalisation du séjour et sur présentation d'une facture.

Article 6 : présentation des offres

Les dossiers de réponse seront rédigés obligatoirement en langue française.
Pour tout les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite, originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

6-1 – Dates et heures limites de dépôts des offres :

L'offre parviendra au plus tard le **8 septembre 2017 à 18 heures**.

Tout retard entraînera l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais seront retournés au candidat sans avoir été ouverts.

6-2 – Adresse du dépôt des offres

les offres seront adressées sous plis fermé portant l'inscription « MAPA Irlande » à l'adresse suivante :

Collège Jacques BREL
Service intendance
Rue Joseph Gillet
BP 8
42140 Chazelles sur Lyon

Le candidat pourra déposer également son enveloppe sur place à cette même adresse à compter du 29 août 2017.

L'envoi des offres est possible par mail : intendant.0420011j@ac-lyon.fr

Article 7 : durée de validité des offres

Les candidats sont tenus par leur offre dès son dépôt et jusqu'au paiement du solde.

Article 8 : examen des offres

Tout dossier incomplet ou non-conforme sera rejeté

Pour déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-dessus :

Prix : 50 %

Qualité des prestations : 30%

Qualité des services associés : 20 %

Pour tout renseignement, il est possible de contacter à compter du 29 août 2017, Mme SAUTET Catherine, gestionnaire, à l'adresse intendant.0420011j@ac-lyon.fr uniquement.